



DIRECTION ACHATS

PROCES VERBAL DE LA VISITE DES LIEUX

Objet : Appel d'offres n°43/BKAM/2023 : « fourniture, installation et mise en service d'une machine d'impression à jet d'encre »

Comme prévu dans l'avis de publication de l'appel d'offres cité en objet, une visite des lieux obligatoire a été prévue afin de permettre aux soumissionnaires de prendre connaissance de la nature et contraintes de la prestation.

➤ **Date et lieu de la visite**

Le 26 avril 2023 à 10h00 au site de Dar As Sikkah.

➤ **Sociétés ayant participé à la visite sont :**

-ZEISER

-L'Approvisionneur Technique

➤ **Les éclaircissements fournis durant la visite des lieux**

- Q: Est-ce que l'aménagement de l'espace est à la charge du fournisseur?

R: L'aménagement de l'espace requis pour l'installation de la machine ainsi que l'alimentation électrique et pneumatique de la machine sont prises en charge par la Banque.

- Q: La résolution demandée doit être assurée pour quelle cadence?

R: Oui. La machine doit être capable d'assurer une résolution de 300dpi pour une cadence minimale de 5 000 feuilles par heure.

- Q: Quelle est la taille maximale des caisses après emballage de la machine, qui peuvent être admises?

R: Les caisses doivent avoir au maximum les dimensions suivantes: 2200x1200x2000 mm.

- Q: Quel est le poids maximal des caisses après emballage de la machine, qui peut être admis?

- R: Les caisses doivent avoir un poids maximal de 2000Kg (correspondant à la charge maximale admise au niveau de l'ascenseur qui servira pour leur déplacement à l'étage).